

Chaudoc et Hatien. A la suite des voyages de Jean DUPUIS, Francis GARNIER, envoyé au Tong King par l'amiral DUPRÉ, s'empara de la citadelle de Hanoï et du delta du Tong King, mais il périt dans une embuscade le 21 décembre 1873. Un traité fut signé à Saigon le 15 mars 1874 par la France et l'Annam.

Jusqu'alors la Chine n'avait jamais protesté contre les traités signés par l'Annam avec la France, le 5 juin 1862, qui nous donnait les trois provinces de Bien Hoa, de Gia Dinh et de Dinh Tuong (Mytho), ainsi que Poulo Condor, le 15 mars et le 31 août 1874; le traité du 15 mars 1874 fut même communiqué par notre Chargé d'affaires à Pe King, le Comte de ROCHECHOUART, le 25 mai 1875, au Prince Kotung, qui n'y fit aucune objection. Malgré le traité de 1874, l'Annam continua en 1877 à porter le tribut ordinaire à Pe King sans que la France protestât. Plus grave encore fut de laisser l'Annam demander l'intervention de la Chine pour supprimer les rébellions de sa frontière et en particulier celle du général de brigade chinois LI YANG-TSAÏ, qui avait envahi le Tong King. L'Annam cherchait par tous les moyens possibles à échapper à la France et, dans ce but, il s'efforçait de nouer des relations avec ses voisins et avec les puissances européennes; il ne réussit pas avec le Siam, mais le 27 janvier 1880, il signait à Hué un traité avec l'Espagne. Enfin le 24 septembre 1881, le marquis Tseng faisait savoir à notre Gouvernement que la Chine ne reconnaissait pas le traité conclu en 1874 entre la République française et le roi d'Annam. GAMBETTA, Ministre des Affaires étrangères depuis le 14 novembre 1881, répondait à Tseng le 1^{er} janvier 1882, que le Gouvernement français n'hésitait pas à revendiquer l'entière liberté de ses actes en ce qui concernait l'exécution de ses conventions avec l'Annam.

Sur ces entrefaites, la situation empirant au Tong King, du fait des agissements des Pavillons noirs, anciens rebelles T'ai P'ing, et de leur chef LIEOU YEN-FOU, M. LE MYRE DE VILERS, gouverneur de la Cochinchine, chargeait le commandant Henri RIVIÈRE, chef de la division navale, de se rendre à Hanoï pour doubler la garnison de cette place